

**Direction : Direction Générale des Services Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2005038**

**OBJET : Avenant au marché relatif à la mission d'études, de suivi d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme attribué à ACT Consultants**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet d'avenant au marché cité en objet,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie le 15 septembre 2005,

A la majorité des membres du Conseil, les membres du groupe "Union pour un Mouvement Populaire" s'étant abstenus,

**DELIBERE :**

**ARTICLE UNIQUE** : Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché cité en objet avec l'entreprise ACT consultant.

Cet avenant sanctionne une plus value de 30.093,75 € TTC à 247.765,75 € TTC et modifie les conclusions de paiement de la phase 3.

Pour le Maire

L'adjoint délégué